

## Communiqué de presse

L'association Territoires de Cirque prend acte de la nomination d'un artiste, Martin Palisse, à la tête d'un Pôle national des arts du cirque, le Cirque à Nexon en Limousin, une première dans l'existence de ce label officialisé par le ministère de la Culture et de la Communication en 2010.

Cette nomination a donc valeur de symbole et nous espérons qu'ainsi l'État s'engage sur la voie d'une nouvelle politique du cirque en France, en écho à nos dix propositions formulées en 2012 à l'occasion de « *Cirque en campagne* ».

Dix propositions que nous avons soumises à la Direction générale de la création artistique, que nous avons partagées avec l'ensemble de la profession, dix propositions que nous avons évaluées et qui ont reçu un accueil favorable du ministère de la Culture et de la Communication. La ministre elle-même a tenu à inaugurer en personne le Circ, Pôle national des arts du cirque Midi-Pyrénées, à Auch en octobre 2012, ainsi que le Chapithôtel de La Villette en novembre 2013.

**Nous nous félicitons de cette compréhension des enjeux de ce secteur artistique aux spécificités propres, à la fragilité avérée, notamment celle des créations sous chapiteaux. Mais il reste un grand pas à franchir, celui du passage à l'acte, de la mise en œuvre d'une politique publique ambitieuse, d'un vrai souffle pour cet art populaire, exigeant, actif et reconnu à l'international.**

**Le cirque est sous-doté** : moins de 2 % des crédits d'intervention du ministère de la Culture et de la Communication, un budget global – intégrant la formation – qui stagne depuis presque dix ans à 12 millions d'euros, c'est-à-dire à peine 6 millions pour la création, douze pôles nationaux des arts du cirque aux moyens limités ; le plancher de financement de l'État est à 150.000 euros, rappelons-le.

*Une fois dressé l'état des lieux, une fois rappelé l'exemplarité du travail fourni par les acteurs de ce secteur, leur volontarisme indéniable, doit-on en rester là ? Non.*

Le statu quo n'est plus possible. Choisir aujourd'hui un artiste pour diriger un lieu marquant de l'histoire du cirque contemporain, c'est implicitement se poser la question des moyens de production, de diffusion, de l'aménagement artistique et culturel du territoire. C'est une responsabilité partagée entre l'État et les collectivités territoriales.

Or, nous ne cessons d'alerter les uns et les autres sur la paupérisation grandissante de cette économie, sur les difficultés croissantes de la diffusion des compagnies travaillant avec des chapiteaux, sur l'impossibilité pour les Pôles nationaux des arts du cirque et les autres lieux attentifs au cirque, dont les scènes conventionnées, d'absorber l'émergence artistique.

Il y a ici une urgence : elle peut se traduire rapidement par le renforcement des moyens des pôles existants, la création de nouveaux pôles en s'appuyant sur des acteurs déjà fortement identifiés (en Auvergne et en Lorraine, par exemple), la création d'un fonds de soutien de type *Jeune Théâtre National*, un plan d'accompagnement de la création sous chapiteau.

Ce n'est qu'un préalable, bien entendu, mais c'est déjà une réalité qui va bien au-delà des symboles.

**Nous ne voulons pas croire que dix ans après la création de l'association Territoires de Cirque, ces « dix propositions pour une nouvelle politique du cirque en France » restent lettre morte.**

Nous attendons de l'audace, un dialogue qui se traduise en actes. 2014... C'est maintenant.

Le 20 décembre 2013.

**Pour l'Association Territoires de Cirque, son président, Frédéric Durnerin**